



Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers présents : 62 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 17 Absent(s) excusé(s) : 29 Absent(s) : 9
---	---	--

Date de convocation : 6 décembre 2022

Vote(s) pour : 79
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 12 décembre 2022,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, 1er Vice-Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-12-12-CM-9 :

Affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget Annexe Eau Potable.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Compte Administratif 2021 de Metz métropole – Budget Annexe « Eau Potable »,

VU la délibération du 27 juin 2022 relative à l'affectation du budget principal et des budgets annexes,

CONSIDERANT les résultats cumulés 2021 avec l'intégration des comptes du SESEM, faisant apparaître :

- un déficit de la section d'investissement 49 938,48 €,
- un excédent de la section de fonctionnement de 295 716,16 €,
- des restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement à hauteur de 14 314 €,

DECIDE d'affecter le résultat et de le reprendre en décision modificative de la façon suivante :

- 64 252,48 € en réserves (article 1068) pour financer le besoin de la section d'investissement et les restes à réaliser reportés,
- 231 463,68 € en report à nouveau en section de fonctionnement (R002),
- 49 938,48 € en report à nouveau en section d'investissement (D001) et des restes à réaliser en dépenses à hauteur de 14 314,00 €.

Metz, le 13 décembre 2022

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20221212-2022-12-DC9-DE

Numéro de l'acte : 2022-12-DC9
Date de décision : lundi 12 décembre 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget
Annexe Eau Potable
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 14/12/2022
Numéro AR : 057-200039865-20221212-2022-12-DC9-DE
Document principal : 99_DE-9.pdf

Historique :

13/12/22 16:35	En cours de création	
13/12/22 16:36	En préparation	Catherine DELLES
14/12/22 13:54	Reçu	Catherine DELLES
14/12/22 13:55	En cours de transmission	
14/12/22 14:01	Transmis en Préfecture	
14/12/22 14:07	Accusé de réception reçu	